

Rapport du Maire 2008

**Messieurs, les conseillers,
Mesdames, Messieurs,**

Une autre année s'achève et comme le veut la tradition et conformément à l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir, et ce pour une quatrième année consécutive à titre de maire, de vous informer sur la situation financière de notre municipalité.

Ce rapport traite principalement des derniers états financiers et du dernier rapport du vérificateur produit le printemps dernier, en plus d'analyser la situation financière pour l'exercice en cours. Je vous ferai part également des orientations générales pour la prochaine année.

Dans un premier temps, le rapport du vérificateur externe indique qu'au 31 décembre 2007, la municipalité avait un surplus accumulé de 81 657 \$.

Toujours en date du 31 décembre 2007, le rapport financier indique un fonds de roulement avec un capital non engagé de 42 064 \$ sur un fond total de 63 000 \$.

Au chapitre des revenus et dépenses, l'état des activités financières indique pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 des revenus de l'ordre de 1 061 672 \$ par rapport à des prévisions de 1 077 280 \$.

En ce qui a trait aux dépenses de fonctionnement, elles totalisent 1 033 120 \$ par rapport à des prévisions de 907 160 \$.

En tenant compte des autres activités financières (remboursement en capital et transfert à l'état des activités d'investissement) et des affectations, l'exercice financier 2007 se solde par un déficit de 32 338 \$ et ce pour un budget de 1 077 280 \$.

Pour ce qui est de la dette à long terme, elle était de 1 640 400 \$ au 31 décembre 2007, comparativement à 1 617 300 \$ au 31 décembre 2006. Cette dette est répartie de la façon suivante : 1 160 700 \$ pour le projet d'assainissement des eaux, 152 800 \$ pour le camion à neige 2004, 10 800 \$ pour les frais de refinancement du règlement d'emprunt # 274, 136 100 \$ pour la transformation du Vieux collège en garderie et finalement 180 000 \$ pour le chargeur. Les deux premiers emprunts seront complètement remboursés en 2019, soit pour les égouts et le camion à neige, les frais de refinancement du règlement d'emprunt # 274 (assainissement des eaux) le seront fin 2009, l'emprunt pour les rénovations du Vieux collège viendra à échéance en septembre 2013 et celui du chargeur en 2017.

Au sujet du présent exercice financier, selon les indications préliminaires, nous respecterons le budget adopté en décembre dernier.

Acquisitions 2008

Nous avons acheté une nouvelle camionnette pour répondre au besoin de la municipalité, besoin pour l'eau potable et pour les travaux municipaux. Nous avons gardé l'ancienne camionnette pour dépanner, pour les petits travaux, escortes et lorsque l'autre était déjà utilisée. Nous avons gardé cette vieille camionnette puisque sa valeur de vente était très basse.

Nous avons fait également l'acquisition d'un nouveau tracteur à gazon.

Travaux effectués 2008

Parmi les travaux qui ont retenu l'attention au cours des derniers mois on note :

- Pavage de la rue des loisirs
- Correction du pavage dans plusieurs rangs
- Composteur communautaire
- Amélioration au sous-sol du vieux collège (toilette et lavabo)

COUP D'ŒIL SUR 2009

Eau potable :

Les recherches sont terminées et la source d'eau trouvée est située près du pont à l'entrée du village. La quantité et le débit sont au-delà des besoins de la municipalité. Suite au essai de pompage les tests de laboratoire ont confirmé que la qualité était supérieure aux normes gouvernementales. Nous avons donc demandé à la firme d'ingénieur BPR de préparer la demande de projet que nous allons soumettre au gouvernement au court de l'année 2009. Nous vous tiendrons au courant des démarches effectuées ainsi que les réponses gouvernementales.

Construction

Malheureusement le projet d'achat de terrain a dû être mis de côté car les tests de sols ont dévoilé que les terrains n'étaient pas aptes à la construction résidentielle. Nous allons au cours de l'année communiquer avec quelques propriétaires de terrains vacants pour procéder à un inventaire complet des terrains disponibles, et peut-être dans le futur en faire la promotion.

Voirie

Suite aux travaux sur la 298 nous continuerons à mettre de la pression sur le ministère du transport pour qu'il continue la remise à neuf de cette route.

Nous allons aussi demandée de l'aide au palier supérieur du gouvernement pour la réfection de plusieurs rangs qui en ont besoin, exemple le cinquième rang Ouest.

Vidanges

En 2009 nos vidanges seront envoyées au site de transfert de Mont-Joli. Il nous en coûtera 70\$ la tonne au lieu de 110\$ la tonne si le site de la Rédemption avait été construit. Le site de Mont-Joli a été payé avec une subvention gouvernementale, les surplus accumulés et le partage des coûts avec les autres municipalités de la MRC. Pour Saint-Donat le coût sera de 1 600\$ une aubaine pour notre municipalité. Je vous invite à recycler et à composter le plus possible, car plus nous diminuerons le tonnage, plus notre facture baissera.

Budget

Nous commencerons au cours du mois de novembre la préparation du budget 2009. Nous essaierons de limiter le plus possible l'augmentation du compte de taxe.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du conseil ainsi que le personnel pour l'excellente collaboration offerte au cours de la dernière année.

MERCI !

Michel Côté, maire

2008-11-03

Rémunération et allocation des membres du conseil municipal (2008)

La rémunération annuelle du maire s'établit à 6 160.82\$ incluant une allocation non imposable de 2 053.61\$.

La rémunération de chacun des conseillers est établie à 2 053.61\$ incluant une allocation non imposable de 684.54\$.

La rémunération du maire à la MRC est établie à 1 323.48\$ incluant une allocation non- imposable de 441.16\$.